



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LADORDOGNE

Périgueux, le 10 février 2016

**Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

COMMUNIQUE PRESSE

VIGILANCE CRUES - 10 février 2016 – POINT DE SITUATION

Une cellule de veille a été activée à la préfecture, depuis ce matin, en raison des inondations qui sévissent dans le département de la Dordogne.

Afin d'effectuer un point de situation, une réunion présidée par M. le directeur de Cabinet s'est tenue en préfecture ce jour rassemblant élus, services de l'Etat et du Département, forces de l'ordre, SDIS, association de sécurité civile.

① RAPPEL : le département de la Dordogne est placé en vigilance « Orange » depuis ce matin.

Ce soir, les précipitations sont moins importantes, mais pour autant les épisodes pluvieux ne sont pas achevés. Le service de météo France prévoit un évènement pluvieux très important dès vendredi et pour le week-end.

En conséquence, il est nécessaire que les collectivités puissent dès à présent anticiper une nouvelle montée des eaux rapide et activer, si nécessaire, leur plan communal de sauvegarde (PCS).

Deux sites spécialisés dans les phénomènes de crues sont donc à consulter en priorité :

<http://www.vigicrues.gouv.fr/>

<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/crues/>

Ces outils sont une aide à la prise de décision pour mesurer l'impact des inondations dans chaque territoire, notamment en termes d'emplacement d'entreprises, de structures scolaires, de réseau routier.

Informations sur le réseau routier :

7 routes départementales sont actuellement barrées :

- RD 73 à Coulaures
- RD 5 à Tourtoirac
- RD 106-E2 à Bourdeilles
- RD 66 à Saint Léon sur Vézère
- RD 103 à Tocane St Apre
- RD 5-E7 au Change
- RD 65 à Montignac

Pour connaître l'état de circulation des routes, consulter le site : <http://www.inforoute24.fr/>

Informations SDIS – Gendarmerie Nationale – Croix Rouge

- Depuis le 9 février (12 h) les pompiers du SDIS 24 sont intervenus à 71 reprises (4 interventions étaient à 18 h encore en cours). Elles portent essentiellement sur des

assèchements de locaux, des enlèvements d'arbres sur les routes. A noter également 3 véhicules emportés – sans victime.

- La gendarmerie nationale est intervenue à plusieurs reprises pour aider à la circulation (15 communes ont des routes inondées)

- La Croix-Rouge Française a ouvert son centre opérationnel dès ce matin, en appui du SDIS 24. En cas de besoin de relogement temporaire, un centre d'hébergement d'urgence pour la nuit pourra être monté.

② Conseils de comportement à observer par les particuliers :

- **informez-vous de la montée des eaux** (radio locale, mairie, sites internet précités).

- **renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements** et soyez très prudents. Respectez en particulier les déviations mises en place.

- **ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée** : 15 cm d'eau peuvent renverser une personne – 30 cm faire flotter une voiture.

- **dans les zones habituellement inondables :**

➤ mettez en sécurité vos animaux

➤ prévoyez les équipements minimums :radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures,...

➤ exécutez les gestes essentiels : mettre à sec les meubles, objets, matières et produits chimiques, couper l'électricité et le gaz, obturez les entrées d'eau (portes, soupiraux), garer les véhicules, amarrer les cuves, ...

- **n'essayez pas de nager, vous pourriez être emportés par le courant, vous pourriez heurter des objets dérivant dans l'eau.**

- **ne marchez pas sur les berges, les digues ou les ponts.**

- **allez dans les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, ...)**

- **n'évacuez votre maison qu'après en avoir reçu la consigne ou lorsqu'il n'est plus possible de rester sans risquer l'isolement.**

- **prévenez du lieu d'évacuation.**

Contacts presse:

Préfecture de la Dordogne
Service départemental de la communication interministérielle

Valérie LESCURE
☎ 05.53.02.24.07
valerie.lescure@dordogne.gouv.fr